



Le calcul de vos pensions

Dernière mise à jour le : 26 Déc 2018



À la Cavec, ce sont les points de retraite acquis aux deux régimes, base et complémentaire, qui servent au calcul de votre future pension.

Pour avoir une estimation personnalisée de votre retraite, allez sur votre compte [Ma Cavec en ligne](#), onglet "Ma future retraite / Simulation".

La pension du régime de retraite de base est calculée ainsi :

Nombre de points acquis à la Cavec x Valeur annuelle du point du régime de base, fixée à 0,5690 € au 1er janvier 2019 = montant annuel de la retraite de base

La pension du régime de retraite complémentaire est calculée ainsi :

Nombre de points acquis à la Cavec x Valeur annuelle du point du régime complémentaire, fixée au 1er janvier 2019 à 1,159 € = montant annuel de la retraite complémentaire

Les points de retraite ont une valeur d'achat et une valeur de versement. Les conseils d'administration de la CNAVPL et de la Cavec font évoluer [chaque année](#) les valeurs respectives du point du régime de base et du point du régime complémentaire.

Bon à savoir : le régime de base accorde

- 400 points gratuits pour une année pleine en faveur des personnes qui justifient avoir été dans l'incapacité d'exercer leur profession pendant 6 mois au moins pour des raisons médicales. Ces périodes d'incapacité de travail sont donc validées.
- 100 points supplémentaires aux femmes pour l'année où elles ont accouché.
- 200 points supplémentaires aux personnes atteintes d'une invalidité entraînant pour elles l'obligation d'avoir recours à l'assistance d'une tierce personne pour effectuer les actes ordinaires de la vie, ayant exercé leur activité libérale.

Il n'est pas accordé de points supplémentaires au régime complémentaire.



Mot-clés : retraite; calcul; points

Prolongements

- [» Simuler ses droits](#)

Documents téléchargeables

- [Le guide "Bien préparer votre retraite"](#)

Dernières actualités

- [« Les experts-comptables vont payer plus de cotisations pour toucher moins de retraite ! »](#)
- 12 Septembre 2019
- [Réforme des retraites : la Cavec vous invite à l'atelier débat du 25 septembre 2019 dans le cadre du Congrès de l'Ordre à Paris](#)
- 23 Juillet 2019

[+ d'actu](#)